

Les mots et leur contexte

cours S2

Avant d'aborder le concept de contexte nous allons tout d'abord parler de « La communauté linguistique »

Qu'est-ce qu'une communauté linguistique ?

Une communauté linguistique est un groupe d'individus se servant de la même ou le même dialecte à un moment donné et pouvant communiquer entre eux. Cette définition fait référence à un groupement humain géographiquement et/ou socialement définis par l'usage commun d'une langue.

Fishman définit le concept comme « ...une communauté née d'une communication intensive et/ou d'une intégration symbolique en relation avec la possibilité de communication, sans tenir compte du nombre de langues ou de variétés employées » (sociolinguistique, Nathan, 1971, p 46,47)

« La communauté linguistique se définit moins par un accord explicite quant à l'emploi des éléments du langage que par une participation conjointe à un ensemble de normes (w.Labov : 197 :187).

Une communauté linguistique ne repose pas sur une similitude des façons de parler, ni spatial ni social. La communauté linguistique est vue comme partage de normes et de valeurs plus que partage de formes qui permet aux individus de se reconnaître comme venant du même groupe tout en se distinguant des autres... « Il serait faux de concevoir la communauté linguistique comme un ensemble de locuteurs employant les mêmes formes. On le décrit mieux comme étant un groupe qui partage les mêmes normes quant à la langue » (Labov, 1976, p 228).

Les mots et leur contexte dans la communauté linguistique

Qu'est-ce qu'un contexte ?

On appelle « **contexte** » l'entourage linguistique d'un élément (unité phonique, mot ou séquence de mots) au sein de l'énoncé où il apparaît, c'est-à-dire la série des unités qui le précèdent et qui le suivent.

Ainsi, dans l'énoncé « **Marie est jolie comme un cœur** », l'élément « **comme** » a pour contexte immédiat « **jolie... un cœur** » et pour contexte plus large l'environnement « **Marie est jolie... un cœur** ».

Par extension, on parle également du contexte d'un énoncé au sein d'un discours pour désigner le ou les énoncés qui précèdent et suivent immédiatement l'énoncé considéré.

Dans cette acception, le terme « **contexte** » est parfois remplacé par celui de « co-texte », afin d'éviter la confusion entre le « contexte verbal, linguistique » et le « contexte situationnel », qui désigne l'ensemble des circonstances dans lesquelles se produit un acte d'énonciation : situation culturelle et psychologique, expériences et connaissances du monde ; représentations mutuelles que chacun se fait de son ou de ses interlocuteurs, etc. (<https://www.universalis.fr/encyclopedie>).

Nous comprenons dès lors que les mots fonctionnent dans deux contextes : (contexte linguistique et contexte situationnel)

Dans l'exemple suivant : « les copies d'examen doivent être ramassées au coup de cloche »

L'élément « examen » a pour contexte immédiat « d'.....doivent » et pour environnement plus large « les copies d'.....doivent être ramassées au coup de cloche ».

Le contexte linguistique d'un mot permet de déduire le sens d'un terme inconnu. on peut parler aussi de contexte phonétique qui est essentiel pour comprendre la structure phonétique des mots.

Il faut rappeler que l'influence du contexte joue à l'intérieur de l'énoncé sur le sens de l'unité. Le mot « tête » qui peut vouloir dire **visage**, **cerveau** et tout ce qui est **au-dessus du coup**, **chef**, etc., verra son sens précisé par le contexte :

- il fait une drôle de tête, - il a mal à la tête, -il a coupé la tête de son ennemie.¹

Un autre exemple qui définit le contexte situationnel qui reste une situation extralinguistique, cette dernière reste liée aux circonstances dans lesquelles se situent les mots et tient une communication. Ils ne renvoient pas à des éléments linguistiques mais à un ensemble de circonstances dans lesquelles se produit un acte d'énonciation : situation culturelle, psychologique, etc.

Exemple de ce fait ; on ne plaisante pas quand on présente ses condoléances à quelqu'un ; le contexte (la situation) ne le permet pas.

Références Bibliographiques

Boyer H. (2001). Introduction à la sociolinguistique, Paris, Dunod.

Christian Baylon. (1996). Sociolinguistique : société, langue et discours, Paris, Nathan.

Labov W. (1976). Sociolinguistique, Paris, Edition de Minuit.

François Gadet. (2003). Variation sociale en français, Paris, Ophris.

Merine Keira. (2017). Notion de linguistique générale, Dar Elquods El Arani.

¹ Vion, R « langues et systèmes de signes », dans FREDERIC François (éd.) linguistique, Paris, PUF.

Faculté Des Langues Etrangères/ Oran 2
Cours : introduction à la linguistique
Enseignante : BEREKSI
Deuxième année LMD

mercredi 01/04/2020